



# ***Autorisation légale pour les forces d'intervention armées sur le site pour la sécurité nucléaire***

**M. Terry Jamieson**

**Vice-président, Direction générale du soutien technique  
Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN)**

**Deuxième conférence internationale des organismes de  
réglementation sur la sécurité nucléaire**

**Madrid (Espagne)**

**11 mai 2016**

e-Doc 4990971



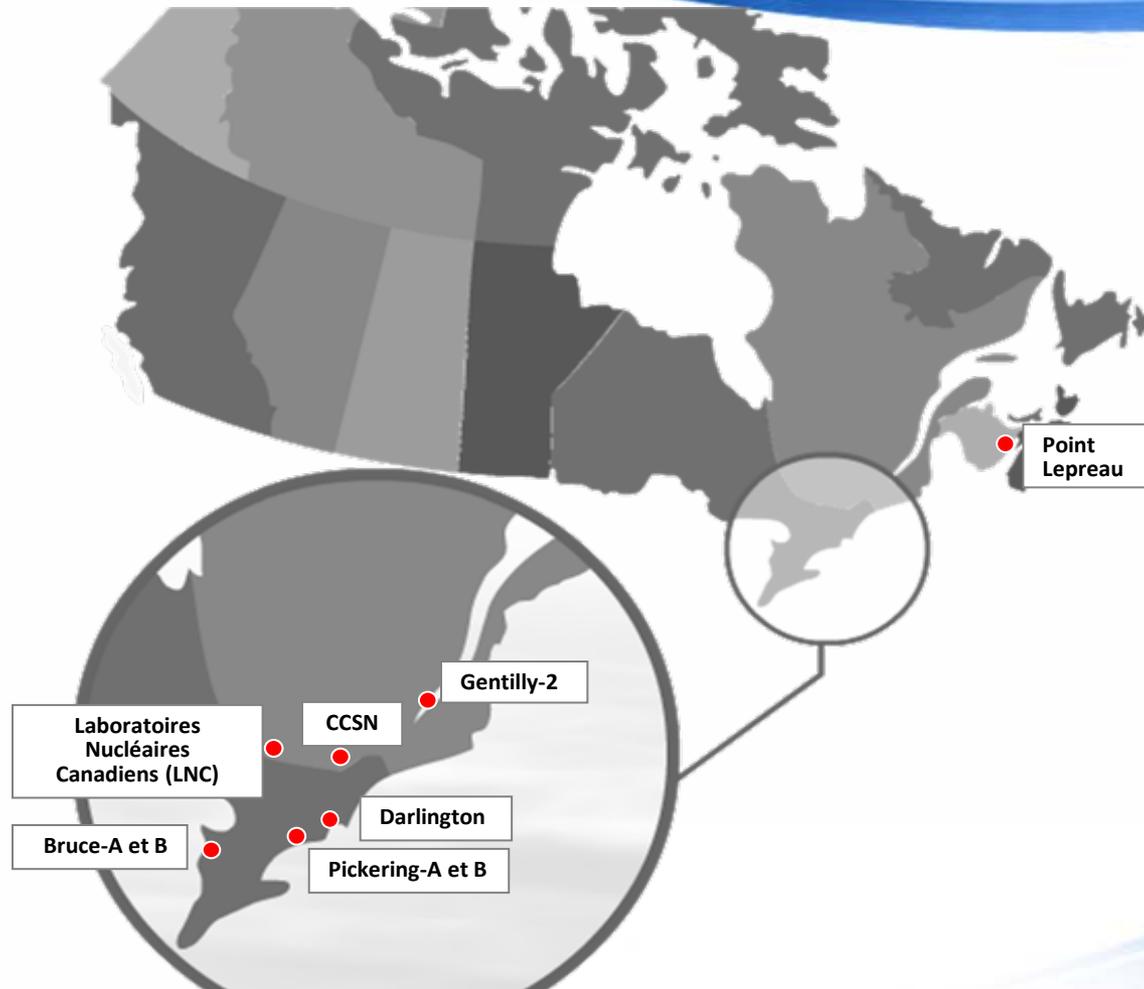
# Objectif



Donner un aperçu de l'expérience du Canada à l'égard de l'établissement de l'autorisation légale pour les forces d'intervention armées pour la sécurité nucléaire présentes sur le site



# Défi du Canada en matière de sécurité nucléaire



# Centrales nucléaires en exploitation au Canada



**Centrale nucléaire de Bruce-A et B  
(Bruce Power), Kincardine, Ontario**



**Centrale nucléaire de Darlington  
(Ontario Power Generation), Clarington, Ontario**

# Centrales nucléaires en exploitation au Canada (suite)



**Centrale nucléaire de Pickering  
(Ontario Power Generation), Pickering, Ontario**



**Centrale nucléaire de Point Lepreau  
(Énergie Nouveau-Brunswick), Point Lepreau, N.-B.**

# Réacteurs de recherche du Canada



**Laboratoires de Chalk River  
Chalk River, Ontario**

# Mesures de sécurité en 2001 : avant le 11 septembre



- La CCSN réglementait la sécurité aux installations nucléaires
- Les gardiens n'étaient pas obligés d'être armés
- L'intervention en cas d'urgence était la responsabilité des services de police compétents
- Il y avait une évaluation de la menace de référence à jour

# Situation en 2001 : après le 11 septembre



- Un décret d'urgence a été émis par l'organisme de réglementation nucléaire (la CCSN)
- Il exigeait que tous les sites se dotent immédiatement d'une **force d'intervention armée sur le site**
- Deux sites ont pu prendre des mesures à **court terme** avec les services de police locaux
- Trois sites (Bruce, Point Lepreau et Énergie atomique du Canada limitée) ont eu des difficultés à mettre sur pied une force d'intervention armée adéquate
- La CCSN a dû rechercher des solutions de rechange...

# Solutions de rechange envisagées par la CCSN



- Demander l'aide des Forces armées canadiennes (militaire)
- Demander l'aide de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- Établir un service de police de la CCSN pour la sécurité nucléaire
- Établir des services de protection propres aux centrales nucléaires (forces d'intervention pour la sécurité nucléaire)



## FISN

# Modèle adopté pour l'intervention armée sur le site



- La CCSN a désigné les installations et le personnel devant être armé
- La CCSN a créé une norme, approuvée par les services de police, pour les forces d'intervention armées
- Du personnel spécialisé en sécurité nucléaire a été intégré à la chaîne de commandement et de contrôle (C2)
- L'organisme de réglementation continue à exercer une surveillance étroite



# Modèle adopté pour l'intervention armée sur le site (suite)



- La performance sera évaluée et mise à l'épreuve en continu
- Il est essentiel d'adopter une approche uniforme à l'échelle de toutes les installations
- Les forces d'intervention armées travailleront dans les zones à accès restreint
- Les armes demeurent sur le site en tout temps\*
- Les tactiques doivent être compatibles et uniformes avec celles des forces d'intervention hors site; les équipes doivent être interopérables



# Norme approuvée par le service de police



- Une norme approuvée par le service de police a été élaborée en étroite collaboration avec la GRC
- Elle est fondée sur le modèle national actuel de recours à la force
- Elle inclut des critères pour la sélection, le contrôle, la formation et la conduite des forces
- Elle définit le type d'armes requises et établit des normes pour l'aptitude de tir
- Elle assure l'uniformité à l'échelle des installations



# Exigence pour l'intervention armée sur le site



- Les forces d'intervention pour la sécurité nucléaire doivent pouvoir intervenir efficacement en cas de menaces de référence
- Axée sur la prévention des vols ou du sabotage de matières ou d'installations nucléaires
- Les membres de la force d'intervention doivent se soumettre à des examens médicaux, physiques et psychologiques



# Programme de contrôle des aptitudes



- Moyen efficace d'évaluer et de valider les programmes de protection physique des titulaires de permis
- Essai du système de protection physique (détection, retardement, intervention) dans des conditions réalistes
- Les essais peuvent avoir une portée limitée ou une grande portée (« force contre force »)



# Analyse comparative – Compétitions tactiques internationales



- Championnats nationaux – SWAT, États-Unis
- Compétition de l'équipe des agents de protection et de sécurité du département de l'Énergie des États-Unis
- Concours de l'Ontario Tactical Advisory Body (OTAB) SWAT Round-up
- Jeux des services de police canadiens





# MERCI





Commission canadienne  
de sûreté nucléaire

Canadian Nuclear  
Safety Commission



**[suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca)**

**[facebook.com/Commissioncanadiennedesuretenucleaire](https://facebook.com/Commissioncanadiennedesuretenucleaire)**

**[youtube.ca/ccsncnsc](https://youtube.ca/ccsncnsc)**

**[twitter.com @CCSN\\_CNCS](https://twitter.com/@CCSN_CNCS)**